

Cours d'hôte-hôtesse d'accueil, d'accompagnement et de protection de VIPs

Désigné(e) ci-après **HAAP**

Les relations publiques, les voyages et la protection rapprochée vous passionnent. Vous vous sentez à l'aise dans les milieux d'affaires et mondains et vous appréciez la courtoisie et les bonnes manières.

Les déplacements et l'action ne vous font pas peur et vous aimez les sports tels que les arts martiaux et le tir.

Alors vous avez raison de vous intéresser à cette profession passionnante et pas comme les autres.

En préambule, nous vous présentons la table des matières des cours que nous dispensons à nos élèves.

L'HAAP apprend :

- A protéger son VIP (protection rapprochée) et à sécuriser ses biens
- A l'accueillir dans les aéroports, les gares ou tout autre lieu
- A l'accompagner dans des rendez-vous d'affaires, des restaurants prestigieux, des palaces et pendant ses moments de loisirs et d'activités sportives
- A faire pour lui, les réservations d'hôtels sécurisés, de restaurants, de salles de conférences
- A sélectionner et localiser pour lui les banques, bijouteries et institutions privées ou publiques auxquelles il pourrait avoir recours
- A prendre les rendez-vous du VIP auprès des personnes qu'il souhaite rencontrer, lui tenir son agenda et gérer son planning
- A tenir les protocoles lors des assemblées du VIP et effectuer les tâches administratives courantes
- A tout prévoir et mettre en œuvre pour décharger le VIP afin de lui rendre ses voyages et ses séjours les plus agréables possibles
- Les lois et les règlements qui régissent la profession

L'apprentissage théorique s'effectue à domicile avec un suivi de l'EPDP. Il consiste à étudier un manuel de cours, à rédiger des travaux écrits, à répondre à des questionnaires et à les retourner à l'EPDP pour la correction et la critique.

L'HAAP planifie lui/elle-même à quel rythme il/elle fait les travaux écrits à son domicile. Il/elle doit assimiler toute la théorie et terminer les travaux écrits au plus tard 20 jours avant l'entrée aux cours pratiques.

L'apprentissage pratique se fait à **Sierre** en cours du soir, en journée les jours ouvrables et le samedi. Il consiste à effectuer des exercices pratiques et des jeux de rôles de manière à se familiariser avec cette passionnante profession.

Pour suivre la formation d'HAAP, vous devez :

- Avoir 18 ans révolus, être d'excellente présentation et d'allure sportive
- Avoir une bonne culture générale, de l'aisance à vous exprimer et à rédiger
- Etre à l'aise dans les milieux d'affaires, mondains et les voyages
- Etre de caractère fort
- Etre indépendant(e) et faire preuve de maîtrise dans les situations stressantes
- Etre titulaire du permis de conduire

Débouchés potentiels après la formation :

- HAAP indépendant(e) avec votre propre clientèle
- HAAP salarié(e) au service d'un particulier ou d'importantes sociétés

Prix du cours : payable comme suit :

- CHF 3'950.-- à l'inscription
ou
- CHF 4'200.-- en 4 fois CHF 1'050.--

L'EPDP a été créée en 1994

Elle est dirigée par M. Raphaël Aymon, directeur d'AKR Sécurité, détective privé et garde du corps.

En participant à nos cours privés et personnalisés, vous bénéficierez de son expérience acquise dans les métiers de la sécurité et de l'investigation durant plus de trente ans.

D'autres instructeurs participent également activement à votre formation, chacun dans sa spécialité.

Ces spécialités vont du domaine de l'administration, de la gestion, de l'hôtellerie, du sport (arts martiaux) aux techniques modernes de protection rapprochée.

A la fin de votre formation théorique et pratique, si vous passez avec succès l'examen final, l'EPDP vous délivre un diplôme sous seing privé qui atteste que vous êtes formé(e).

L'école forme aussi des détectives privé(e)s et expert(e)s en contre-enquêtes (DP) et des gardes du corps (GC).

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez de plus amples renseignements ou un rendez-vous pour consulter le manuel des cours.